COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

Habitat, matériaux et référentiels adaptés

Une stratégie guyanaise pour produire plus, construire mieux et ouvrir le bassin amazonien et caribéen.

- PTL / PLOM
- Règlement des aides CTG
- CTE
- NF Habitat / HQE
- AQC / OMBREE
- CARICOM



Support stratégique • 2026 – Kalthoum BEN M'BAREK

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

I – La Guyane Terre d'Amazonie

Avant de parler de référentiels ou de certification, l'auditoire doit comprendre pourquoi la Guyane ne peut pas appliquer mécaniquement les modèles importés.

Support stratégique • 2026 – Kalthoum BEN M'BAREK



LA GUYANE : TERRITOIRE HORS NORME

Un territoire continental, amazonien et sous pression

Des contraintes d'échelle, de climat, de distance et d'accès au logement qui rendent indispensable une stratégie propre.



84 000
km² : aussi vaste que le Portugal

95 %
Forêt amazonienne

0,16 %
Surface urbanisée

≈ 300 000
Habitants aujourd'hui, une population jeune et en croissance

480 000 D'ICI 2050
Habitants demain : besoin d'anticiper les logements et équipements

50% : - 30 ans

50% Seuil de P.

> La Guyane est un territoire français, européen et amazonien. Son modèle de construction doit être exigeant, mais adapté.

PRESSION HABITAT

Un besoin de logements massif et durable

La politique de l'habitat devient le point d'entrée naturel de la stratégie matériaux et référentiels.

18 400

Demandeurs de logement social

4 500

Logements/an à produire pour réduire l'écart

900 à 1 000

Logements/an réellement produits

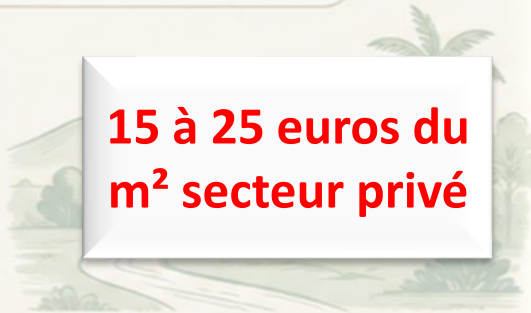
1 sur 2

Logement potentiellement dégradé dans les repères habitat



-60 % de LBU en 2026

Production de 250 logements – impacts importants sur la réhabilitation, les OIN – 28 périmètres près de 8 000 hectares à aménager



15 à 25 euros du m² secteur privé

Le sujet n'est pas seulement "combien construire", mais "comment construire durablement, à coût soutenable, dans le climat guyanais" ?

RÉPONSE DE LA CTG

La CTG agit déjà sur toute la chaîne habitat

De l'amélioration du parc existant à la qualité d'usage : une intervention continue et déjà structurée.

1. PARC PRIVÉ

Aides à l'amélioration, lutte contre la dégradation, accompagnement des ménages, réhabilitation et accession.

2. PARC SOCIAL

Soutien aux LLTS, garanties d'emprunt, opérations structurantes (OPAH), certifications NF Habitat et HQE.

3. AMÉNAGER ET ÉQUIPER

FRAFU, foncier, équipements, désenclavement et opérations d'intérêt territorial.

4. SPRH

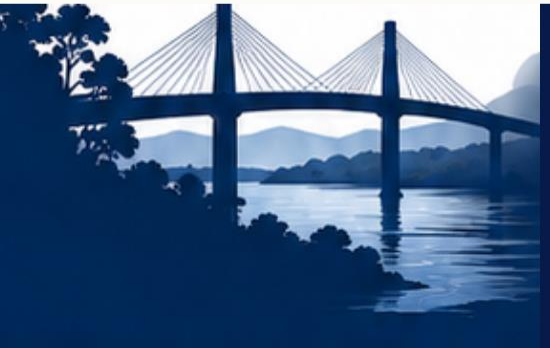
Service public de rénovation de l'habitat : conseil et ingénierie de proximité.

UN MÊME OBJECTIF

Qualité, sécurité et confort

NF Habitat • HQE
Confort • Santé • Climat

UNE CHAÎNE D'ACTION COMPLÈTE, DU LOGEMENT AU TERRITOIRE



Une action publique déjà présente à chaque étape,

pour produire un habitat plus sûr, plus durable et mieux adapté.



Le PTL / PLOM et le PDHALPD donnent le cap stratégique

Deux cadres complémentaires structurent la politique territoriale de l'habitat.

PTL / PLOM

Axe 3 : adaptation des matériaux de construction

88 PROJETS

PDHALPD

13 PROJETS

\+

101 PROJETS

UNE FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE PARTAGÉE

Le PTL / PLOM fixe l'ambition opérationnelle ; le PDHALPD complète le cadre d'action en faveur de l'habitat.

Les matériaux adaptés au climat et aux réalités guyanaises constituent un axe prioritaire du PTL.

Rappel du contexte : la révision du Règlement Produits de Construction (UE 2024/3110) ouvre de nouvelles perspectives pour les Régions Ultrapériphériques et sa traduction française

L'opportunité réglementaire : la révision du RPC (UE 2024/3110)

- Le constat initial : dépendance à l'Hexagone, coûts de fret exorbitants, matériaux CE inadaptés au climat équatorial.
- La nouveauté d'avril 2024 : le nouveau Règlement des Produits de Construction (RPC) **ouvre la porte aux Régions Ultrapériphériques** (RUP).
- Ce que permet l'Europe : **autoriser la mise sur le marché de produits sans marquage CE**, à **3 conditions** :
  - **Évaluation par un organisme habilité** (performance et sécurité).
  - **Niveau d'exigence équivalent aux standards européens**.
  - **Traçabilité et contrôle des mises en œuvre**.

L'ancrage national : la Loi Bélim (Juin 2025)

- De l'Europe à la France : la loi Bélim traduit le règlement européen pour les DROM.
- Le nouveau « Juge de paix » : **le Comité Référentiel Construction (CRC).**
  - Un CRC sera créé dans chaque zone et/ou territoire ultramarin (Caraïbes, Océan Indien).
  - Ses rôles : **évaluer et encadrer l'aptitude à l'emploi des nouveaux matériaux,** analyser les référentiels techniques nécessaires **à leur reconnaissance et à l'obtention du marquage CE,** et **garantir leur traçabilité**.
- La gouvernance de demain : ce sont ces CRC qui deviendront les instances pivots pour habiliter les matériaux.

L'accélérateur régional – L'intégration dans la CARICOM

- Une dynamique d'adhésion : La Guyane s'inscrit dans une démarche politique forte d'adhésion à la CARICOM en tant que membre associé
- Des normes harmonisées : Cet espace régional dispose déjà d'un **corpus de normes harmonisées, notamment à travers le CROSQ** (CARICOM Regional Organisation for Standards and Quality) qui fédère les territoires de la Caraïbe
- Une opportunité de souveraineté et d'export : L'objectif pour la Guyane est de créer des interfaces d'interopérabilité entre ses règles et les systèmes régionaux. À terme, **les référentiels locaux d'adaptation ont vocation à être partagés, voire à devenir des standards de référence au sein du bassin régional**.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

II –

Passer du constat à la méthode

Le changement attendu ne peut pas reposer seulement sur des intentions : il faut une méthode de preuve, une gouvernance et des leviers financiers.



Démontrer, organiser et financer pour agir.

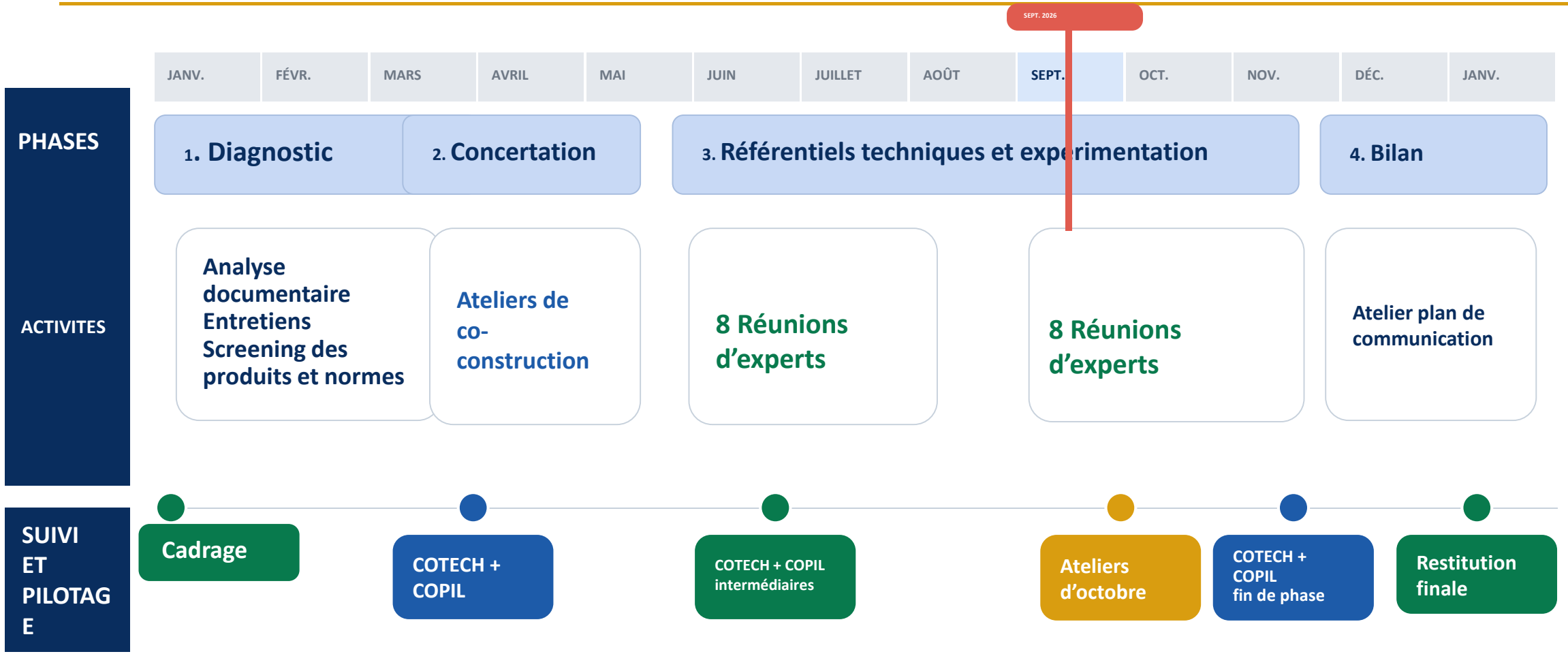
L'AMO (Verso Consulting- Pacific Horizon-JY Bonnaire) apporte la méthode de sécurisation



Source : Études VERSO, diagnostic et phases 2/3.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ET ÉTAT D'AVANCEMENT

Étude matériaux et référentiels techniques adaptés à la Guyane



Prochaine séquence : ateliers techniques des 6–7 et 14–15 octobre, puis COTECH et COPIL du 16 octobre 2026.

Deux approches possibles, un même niveau d'exigence

Selon le contexte, l'adaptation locale et l'évaluation de référentiels suivent deux logiques complémentaires.

Adapter un référentiel européen

Intégrer les spécificités guyanaises : humidité, UV, corrosion, maintenance et durabilité.

1. **Contexte local**
2. **Performance et durabilité**
3. **Référentiel contextualisé**

OU

LOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Évaluer un référentiel étranger

Analyser des référentiels brésiliens ou régionaux au regard des exigences européennes et guyanaises.

1. **Analyse approfondie**
2. **Comparaison des exigences**
3. **Évaluation et décision**



UN CADRE COMMUN

Sécurité • Performance Conformité



Deux voies techniques différentes,

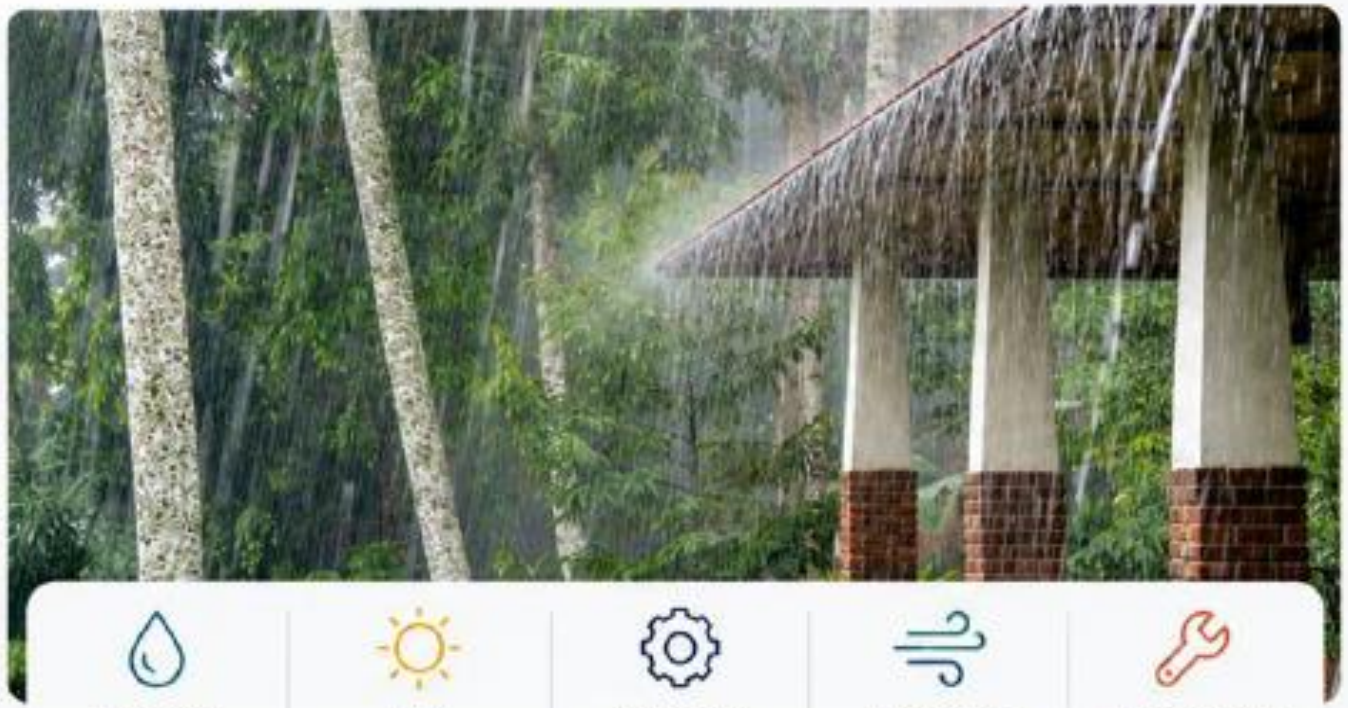
un même objectif : sécuriser les projets de construction.



CAS 1

Adapter un référentiel européen au contexte guyanais

Intégrer les spécificités locales pour garantir des exigences pertinentes et adaptées aux conditions réelles d'usage.



Référentiel européen

Référentiel de base défini au niveau européen (harmonisé).

Spécificités guyanaises

Analyse du contexte local : climat, environnement, usages, pratiques constructives.

Écarts identifiés

Identification des écarts entre le référentiel européen et les conditions d'usage locales.

Adaptations nécessaires

Définition des ajustements techniques, méthodologiques ou de performance requis.

Référentiel guyanais

Référentiel adapté au contexte local, garantissant la sécurité et la performance des ouvrages.

L'objectif n'est pas de réduire les exigences,
mais de garantir leur pertinence dans les conditions réelles d'usage du territoire.

CAS 2

Évaluer des matériaux régionaux

La Guyane dans les schémas d'intégration régionaux

Référentiel européen ou guyanais

Cadre d'évaluation applicable ou existant (européen, national ou territorial).

Référentiel étranger

Référentiels d'autres pays ou régions pertinents (Amérique du Sud, Caraïbes...).

Analyse des écarts

Comparaison des exigences techniques et des contextes d'utilisation.

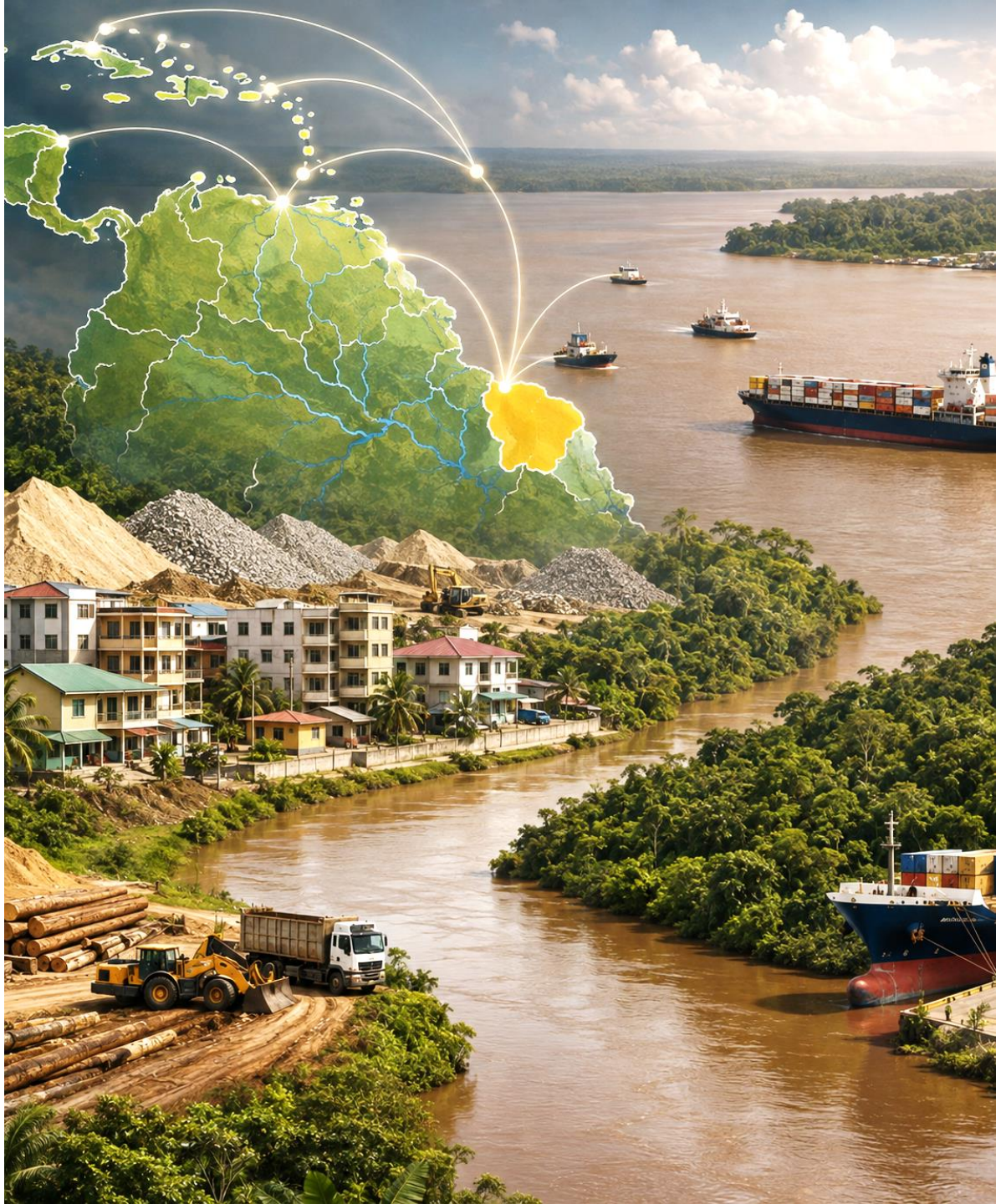
Évaluation des impacts

Évaluation des impacts techniques, économiques et réglementaires.

Compatibilité ?

Détermination de la compatibilité et des adaptations nécessaires pour garantir sécurité et performance.

L'évaluation des matériaux régionaux s'appuie sur une analyse comparative rigoureuse pour **garantir leur compatibilité** avec les **exigences de sécurité et de performance**.



PRODUITS PILOTES

Trois familles pour apprendre à sécuriser

Expérimentation maîtrisée, non par généralisation précipitée.

1 Réseaux gravitaires thermoplastiques



Matériaux techniques liés aux infrastructures, avec enjeux de performance et traçabilité.

PRODUIT PILOTE

2 Blocs de béton cellulaire autoclavé



Solution constructive à analyser au regard du climat, de la mise en œuvre et de l'assurabilité.

PRODUIT PILOTE

3 Revêtements céramiques



Produits massivement importés, enjeu de conformité, pose, durabilité et disponibilité.

PRODUIT PILOTE

3 CAS D'USAGE — **3 CHAÎNES DE PREUVE** — **1 MÉTHODE REPRODUCTIBLE**



Ces pilotes ne sont pas la fin de la démarche :

ils servent à construire la méthode reproductible

pour d'autres matériaux locaux, régionaux ou bas-carbone – Identification de 16 matériaux.



APPORT CEREMA

CEREMA confirme le potentiel… et les verrous

Le document CEREMA donne un cadre national utile pour relier matériaux, coût, carbone et commande publique.

« Construction bio-sourcées – avril 2026 »

1. POTENTIEL GUYANAIS

Bois, latérite, terre crue, fibres végétales, recyclage : des ressources adaptées mais sous-exploitées.

RESSOURCES LOCALES

POTENTIEL

2. FREINS RÉCURRENTS

Normes, assurabilité, coûts, formation, culture constructive, concurrence du béton.

VERROUS À LEVER

SÉCURISATION

3. LEVIERS IDENTIFIÉS

Caractérisation locale, commande publique, formation, certification, observatoires, coopération par bassin.

PASSAGE À L'ACTION

DÉPLOIEMENT



Le CEREMA légitime le raisonnement CTG :

le sujet n'est pas seulement « biosourcé »,

c'est une stratégie d'autonomie territoriale, de coût global et de résilience.



Le règlement des aides et le Comité NF Habitat deviennent aussi un levier d'orientation

Pour aller vite, il faut relier l'aide financière à la qualité, à la performance et aux matériaux validés.

1. AUJOURD'HUI

Soutenir les opérations et l'accès au logement.

SOUTENIR

2. DEMAIN

Bonifier ou orienter les aides vers les matériaux validés et référentiels adaptés.

– Révision du règlement des aides
– Anticiper l'intégration des éco-matériaux prévu en 2030 pour les logements sociaux
– Intégrer les matériaux validés localement dans le cadre de la norme NF HABITAT et HQE

ORIENTER

3. APRÈS VALIDATION

Faire des référentiels locaux un accélérateur, non une contrainte supplémentaire.

ACCÉLÉRER



Le soutien financier CTG peut créer la demande, sécuriser les filières et rendre visibles les matériaux approuvés par les acteurs de Guyane.



La qualité doit rendre visibles les matériaux validés

La certification peut devenir un outil de confiance pour les maîtres d'ouvrage, les habitants et les financeurs.

1. QUALITÉ D'USAGE

Confort thermique, ventilation, santé, durabilité et coût d'usage.

QUALITÉ RECONNUE

HABITER

2. QUALITÉ CONSTRUCTIVE

Matériaux évalués, mise en œuvre maîtrisée, prévention des pathologies.

QUALITÉ RECONNUE

CONSTRUIRE

3. QUALITÉ TERRITORIALE

Valorisation des filières locales et régionales, adaptation au climat amazonien.

QUALITÉ RECONNUE

ANCRER



Objectif : faire reconnaître les matériaux validés

par les acteurs guyanais comme des composantes crédibles

de la qualité NF Habitat / HQE.



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

III –

Installer la gouvernance de l’expertise

Le Comité Technique d’Évaluation (CTE) est une instance légère, consultative et utile à la décision publique.



CTE

Pourquoi c’est stratégique



Les intérêts du CTE pour la CTG

1 Concertation renforcée

Le CTE favorise la concertation entre les acteurs socioprofessionnels, institutionnels et politiques.

2 Préfiguration des futurs CRC

Il prépare les futurs CRC et donne à la CTG une capacité territoriale d’analyse.

3 Capitalisation de l’expérimentation

Il préserve les acquis de l’expérimentation et évite la dispersion des connaissances, des méthodes et des partenariats déjà constitués.

4 Sécurisation des investissements

Il renforce la capacité de la Collectivité à sécuriser ses choix techniques et ses investissements dans les bâtiments, infrastructures, établissements scolaires, équipements sportifs et transports.

5 Développement des filières

Il favorise le développement de filières locales et la montée en compétence des acteurs du territoire.

6 Coopérations régionales maîtrisées

Il soutient les coopérations régionales dans un cadre maîtrisé garantissant le respect des exigences françaises et européennes.



Le CTE constitue un outil stratégique d’aide à la décision, d’innovation et de sécurisation pour la CTG.



PARCOURS D'INSTRUCTION D'UN DOSSIER

Le CTE éclaire la décision publique

1 SAISINE

Secrétariat technique CTG (PPTL)

ACTEURS MOBILISÉS

CTG, État, communes, EPCI, maîtres d'ouvrage, professionnels et partenaires techniques

MISSIONS DU SECRÉTARIAT

- Réception et préparation des dossiers
- Préparation du bureau
- Rédaction des PV et arrêtés
- Veille, prospection, pilotage, coordination

Le secrétariat saisit le CTE

2 CTE – COPRÉSIDENCE

Un élu et un technicien

COMPOSITION	CTG, État, laboratoires, bureaux de contrôle, assureurs et professionnels
RÔLE	Donner un avis sur les matériaux et étudier les sujets associés : développement des laboratoires dans la zone Antilles-Guyane et le bassin amazonien, adaptation des déclarations dans le cadre de l'import-export.

PREMIÈRE ORIENTATION

Une commission spécialisée examine la recevabilité du dossier et transmet un avis.

Le CTE analyse le matériau ou travaille sur un sujet spécifique. Il transmet son avis au bureau par l'intermédiaire du secrétariat.

PARCOURS D'INSTRUCTION D'UN DOSSIER

Le CTE éclaire la décision publique

1

SECRÉTARIAT TECHNIQUE CTG (PPTL)

SAISINE

CTG, État, communes, EPCI, maîtres d'ouvrage, professionnels ou partenaires techniques.

Réception, préparation des dossiers, préparation du BUREAU, rédaction PV, arrêtés, veille J, prospection…

2

CTE – CO- PRESIDENCE – ELU + TECHNICIEN

Composition	CTG, État, laboratoires, bureaux de contrôle, assureurs, professionnels et experts.
En charge de	Donner des avis sur les matériaux ou étudier des sujets en lien avec les matériaux : développement des laboratoires dans la zone Antilles-Guyane ou le bassin amazonien ; mise en place de fédérations dans le cadre de l'import-export…

PREMIÈRE ORIENTATION

Une commission spécialisée examine la recevabilité du dossier et transmet un avis.

Le CTE se réunit pour analyser le matériau ou travailler sur des sujets spécifiques. Le CTE transmet un avis au BUREAU via le secrétariat



SAISIR › INSTRUIRE ET AVISER › ENTÉRINER ET SUIVRE



COMMISSIONS TECHNIQUES SPÉCIALISÉES (EXEMPLES)

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS

Évaluer les matériaux et procédés adaptés au contexte guyanais

STRUCTURES ET ENVELOPPES

Analyser les solutions constructives et les systèmes structurels

ÉNERGIE ET CONFORT

Évaluer les performances énergétiques et le confort

DURABILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Étudier les impacts environnementaux et la durabilité des solutions

RISQUES ET RÉSILIENCE

Évaluer la résistance aux risques naturels et au changement climatique

AUTRES THÉMATIQUES

Mobilité, numérique, économie circulaire, etc.

Des groupes de travail ad hoc peuvent être créés selon les besoins.

Les commissions instruisent : elles ne décident pas.



FEUILLE DE ROUTE DE DÉPLOIEMENT

Phase 1
2026
Mise en place

- Adoption de la délibération
- Installation du CTE
- Adoption des documents fondateurs
- Mise en place du secrétariat technique

Phase 2
2026
Montée en régime

- Installation des commissions spécialisées
- Lancement des premiers chantiers
- Développement de la base documentaire
- Premiers partenariats régionaux formalisés

Phase 3
2026-2027
Consolidation

- Élargissement des travaux
- Capitalisation et retours d'expérience
- Participation aux travaux nationaux et régionaux
- Préparation des futurs CRC

Phase 4
À partir de 2028
Pérennisation

- Gouvernance optimisée
- Rayonnement régional
- Contribution active aux réglementations et référentiels nationaux
- Amélioration continue

Préfigurer, installer, consolider, pérenniser : la montée en régime doit rester réaliste.




L'ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Au cœur d'un réseau multi-acteurs pour l'excellence technique en Guyane

PARTENAIRES LOCAUX ET NATIONAUX

- Communes
- EPCI
- Services de la CTG
- EPFAG
- Organismes locaux de recherche et de formation
- Expertise locale
- Maîtres d'ouvrage
- Ministère des Outre-mer
- Ministère de la Ville et du Logement

AU CŒUR D'UN RÉSEAU MULTI-ACTEURS

pour l'excellence technique en Guyane

CTE Guyane

PARTENAIRES TECHNIQUES ET DE CONTRÔLE

- Laboratoires
- Bureaux de contrôle
- AQC / assurabilité
- Industriels

ESPACES D'INTÉGRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

SURINAM

- CARICOM
- Marché commun de la Caraïbe

GUYANE

- Union européenne
- Région ultrapériphérique (RUP)
- Marché unique européen
- RPC – marquage CE)

AEC / Accords ACP

- AEC
- Accords ACP

OTCA / IIRSA / PDA / UNASUD

- OTCA (2002)
- IIRSA (points)
- PDA (2008)
- UNASUD

BRÉSIL

- MERCOSUD

CEPALC

Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

La Guyane : interface stratégique entre espaces amazonien, caribéen, européen et régional.

COOPÉRATION – ÉCHANGES DE DONNÉES – MUTUALISATION – PROJETS COMMUNS

La diversité des compétences mobilisées et l'ouverture régionale constituent une condition essentielle de crédibilité, d'assurabilité et d'innovation.

CONFIANCE
Une démarche collective au service de la qualité

CRÉDIBILITÉ
Des compétences reconnues pour des décisions fiables

PERFORMANCE
Des solutions adaptées aux réalités guyanaises

OUVERTURE
Des liens durables avec la région et au-delà

INNOVATION
L'intelligence collective au service des projets

CADRES ET ORGANISATIONS

CEPALC (1948) : Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CARICOM (1973) : Marché Commun des Caraïbes

Mercosud (1991) : Marché Commun de l'Amérique du Sud

AEC (Accords ACP, 2000) : Afrique–Caraïbe–Pacifique

OTCA (1995) : Organisation du Traité de Coopération Amazonienne

IIRSA (2000) : Initiative pour l'Intégration Régionale Sud Américaine

UNASUD ou UNASUL (2008) : Union des Nations d'Amérique du Sud

RPC : Réglementation Produits de Construction

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

V –

Conclusion politique

M. Patrick COSSET sur « l'habitat et la qualité » ;
M. Chester LÉONCE sur « l'ouverture régionale ».



La Guyane ne doit plus être pensée comme une périphérie éloignée, mais comme un territoire stratégique situé au carrefour de l'Europe, de l'Amazonie et de la Caraïbe.

Sa triple identité constitue un levier pour adapter les normes aux réalités tropicales, développer des matériaux et des solutions constructives durables, structurer des coopérations utiles et faire émerger des projets régionaux réellement finançables.

L'ambition de la CTG doit désormais être de transformer cette singularité géographique en capacité d'action : expérimenter localement, sécuriser juridiquement les démarches, mobiliser les expertises du bassin régional et faire de la Guyane un territoire pilote de l'aménagement tropical durable.

La coopération régionale n'est donc pas une option diplomatique : elle est un outil concret de souveraineté territoriale, d'innovation, de résilience et de développement économique au service des Guyanais

Construire plus, mais surtout construire mieux

Positionnement logement, qualité, aides et responsabilité publique.

« Notre responsabilité est de répondre à l'urgence du logement sans renoncer à la qualité. En Guyane, construire mieux signifie adapter les solutions à notre territoire, soutenir les filières capables de répondre à nos besoins et garantir aux habitants des logements durables, sains et dignes. »

Axes à porter : logement · qualité · aides habitat · maîtrise des coûts · confiance des habitants.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

VI –

Ouvrir la Guyane sur son bassin

La CARICOM, le Brésil et le Suriname ne sont pas un décor : ils sont une réponse d'échelle, de coût et de coopération technique.



Changer d'échelle par la coopération régionale.

CE QUE LA CTG VIENT CHERCHER

Un soutien national nécessaire

CTG GUYANE

La présentation doit déboucher sur des demandes simples et assumées.

1

RECONNAÎTRE

Reconnaître la Guyane comme territoire pilote de l'adaptation des référentiels de construction.

2

PRÉFIGURER

Soutenir le CTE comme instance de préfiguration et de capitalisation avant les futurs CRC.

3

FINANCER ET ACCOMPAGNER

Soutenir financièrement l'engagement de la CTG et accompagner les essais, ATEx, FDES/ACV, la mise en place d'un observatoire et les formations nécessaires.

4

ARTICULER

Articuler NF Habitat / HQE avec les matériaux validés et les réalités climatiques guyanaises.

5

COOPÉRER

Ouvrir une coopération technique avec le Brésil, le Suriname et la CARICOM.

UN TERRITOIRE PILOTE • UNE EXPERTISE CAPITALISÉE • DES MATÉRIAUX SÉCURISÉS • UNE COOPÉRATION OUVERTE

CARICOM / BRÉSIL / SURINAME

La coopération régionale est un levier de taille critique



La Guyane peut devenir interface entre Europe, Amazonie et Caraïbe.

1 MUTUALISER

Essais, laboratoires, expertises et retours d'expérience à l'échelle du bassin.

2 DIVERSIFIER

Réduire la dépendance aux flux hexagonaux sans abaisser les exigences.

3 STRUCTURER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE

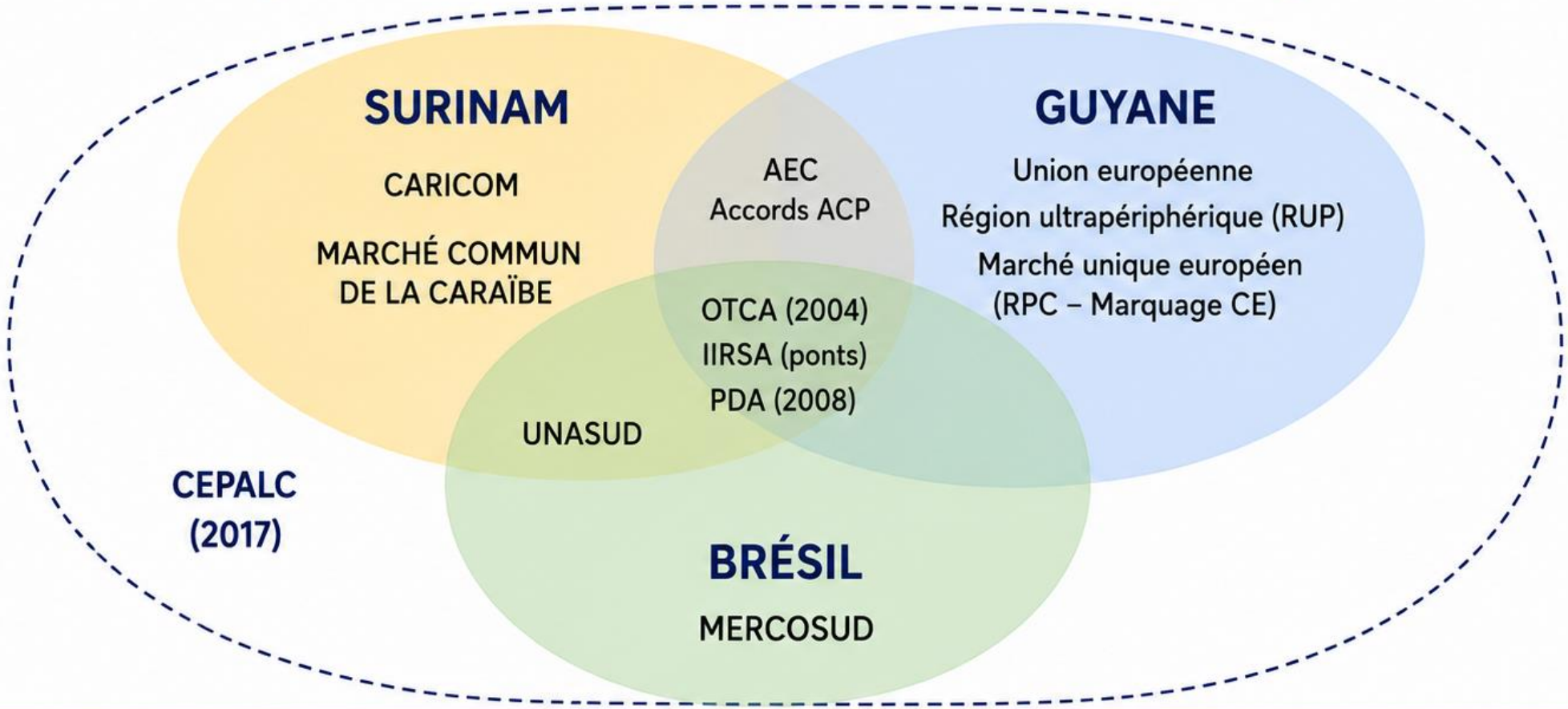
Créer des débouchés pour les filières locales et régionales validées.

↔ EUROPE — GUYANE — AMAZONIE & CARAÏBE

! MESSAGE POUR M. CHESTER LÉONCE

La coopération n'est pas une option diplomatique : elle est une condition économique et technique pour construire mieux en Guyane.

La Guyane dans les schémas d'intégration régionaux



CEPALC (1948) : Commission Économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

CARICOM (1973) : Marché Commun de la Caraïbe

Mercosud (1991) : Marché Commun de l'Amérique du Sud

OTCA (1995) : Organisation du Traité de Coopération Amazonienne

Accords Pays ACP (2000) : Afrique–Caraïbe–Pacifique

IIRSA (2000) : Initiative pour l'Intégration Régionale Sud Américaine

UNASUD ou UNASUL (2008) : Union des Nations d'Amérique du Sud

PDA (2008) : Projet Outiils de la Caraïbe

CARICOM : comprendre l'organisation et l'intérêt pour la Guyane

Un espace de coopération régionale utile à l'insertion de la Guyane dans la Caraïbe

1. QU'EST-CE QUE LA CARICOM ?

- ✓ Communauté des États et territoires de la Caraïbe
- ✓ Coopération politique, économique, sociale et technique
- ✓ Dialogue, projets et circulation des expertises

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

- ● Liens renforcés avec le Surinam, le Guyana et la Caraïbe
- ✓ Coopérations : habitat, climat, formation et innovation
- ✓ Visibilité accrue de la Guyane dans son environnement régional

« Pour la Guyane, la CARICOM n'est pas un horizon abstrait : c'est un cadre de coopération utile, concret et stratégique. »

3. INTÉRÊTS CONCRETS POUR LA GUYANE

- Coopérations institutionnelles
- Partage d'expertises techniques
- Projets communs et financements
- Rayonnement régional et attractivité

4. CE QUE LA GUYANE PEUT Y PORTER

- Une lecture européenne et amazonienne des enjeux caribéens
- Habitat, matériaux et aménagement tropical durable
- Innovation territoriale, formation et développement

Une stratégie progressive et juridiquement sécurisée

Avancer par étapes, dans un cadre clair, souple et maîtrisé

1 **Clarifier les objectifs de coopération**

Identifier les priorités utiles à la Guyane

2 **Structurer le dialogue institutionnel**

Associer l'État, la CTG et les partenaires concernés

3 **Engager des coopérations techniques**

Lancer des projets ciblés, mesurables et utiles

4 **Sécuriser et faire monter en puissance**

Définir le cadre, évaluer, ajuster et élargir progressivement

PRINCIPES À RESPECTER

- ✓ **Progressivité**
- ✓ **Sécurité juridique**
- ✓ **Lisibilité institutionnelle**
- ✓ **Souplesse opérationnelle**
- ✓ **Évaluation régulière**

POURQUOI CETTE MÉTHODE ?

- Une coopération réaliste et crédible
- Des partenaires visibles et mobilisés
- Une insertion régionale sans fragiliser les cadres existants

« La bonne stratégie n'est pas la précipitation : c'est une montée en puissance progressive, juridiquement sécurisée et orientée vers des résultats concrets. »

Guyane 2035 : laboratoire européen de l'aménagement tropical durable

Faire de la Guyane un territoire d'innovation, d'expérimentation et de démonstration

1. **Habitat et matériaux adaptés**
2. **Ville amazonienne durable**
3. **Résilience climatique et environnementale**
4. **Formation, recherche et innovation**
5. **Coopérations régionales et rayonnement**

POURQUOI LA GUYANE EST LÉGITIME ?

- Interface Europe – Amazonie – Caraïbe
- Besoins concrets en logement et aménagement
- Contraintes tropicales : des solutions adaptées
- Fort potentiel d'innovation territoriale

CE QUE CELA PEUT PRODUIRE

- Démonstrateurs et projets pilotes
- Référentiels adaptés aux réalités tropicales
- Valorisation des matériaux et savoir-faire régionaux
- Un territoire plus attractif et résilient

La Guyane peut devenir un laboratoire européen de solutions tropicales durables, utiles au territoire et inspirantes pour d'autres espaces ultramarins.

Des projets régionaux finançables, pas seulement des intentions

Passer d'une logique d'intention à une logique d'opérations concrètes

1. IDÉE
Un besoin partagé

2. PROJET
Objectifs clairs

3. FINANCEMENT
Ressources mobilisées

4. IMPACT
Résultats durables

4 FAMILLES DE PROJETS PRIORITAIRES

HABITAT ET AMÉNAGEMENT

Matériaux adaptés
Référentiels techniques
Ville tropicale durable

INNOVATION ET FORMATION

Montée en compétences
Partage d'expertises
Coopérations universitaires

RÉSILIENCE ET TRANSITION

Climat
Construction durable
Solutions tropicales

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Échanges institutionnels
Observatoires
Projets pilotes

LEVIERS À MOBILISER
Programmes européens • Appels à projets • Partenariats • Cofinancements

CONDITIONS DE RÉUSSITE
Projets définis • Partenaires identifiés • Gouvernance simple • Résultats mesurables

La coopération régionale n'a de sens que si elle débouche sur des projets utiles, finançables, suivis et évaluables.

Assumer la triple identité de la Guyane

Trois appartenances, une seule ambition : servir les Guyanais et ouvrir des horizons.

EUROPÉENNE

Région ultrapériphérique, espace de normes, de droits et d'opportunités

CARIBÉENNE

Voisinage, coopérations, mobilités et ouverture vers la Caraïbe

AMAZONIENNE

Territoire forestier, tropical, frontalier et tourné vers son environnement régional

CE QUE CELA IMPLIQUE

- Mieux articuler les politiques publiques aux réalités géographiques
- Construire des coopérations utiles et exigeantes
- Faire de la Guyane un territoire-pont
- Porter une vision politique claire et cohérente

LE MESSAGE À PORTER

- La Guyane n'est pas à la périphérie : elle est au carrefour
- Son avenir s'écrit entre Europe, Amazonie et Caraïbe
- Cette triple identité est une force stratégique

ASSUMER LA TRIPLE IDENTITÉ DE LA GUYANE, C'EST TRANSFORMER UNE SINGULARITÉ GÉOGRAPHIQUE EN PROJET POLITIQUE, TERRITORIAL ET RÉGIONAL.

Ouvrir la Guyane sur son bassin naturel

Positionnement CARICOM, Brésil, Suriname, économie et coopération technique.

« La Guyane est à la fois française, européenne, amazonienne et caribéenne. Notre avenir constructif se joue aussi dans notre capacité à coopérer avec nos voisins, à reconnaître les savoir-faire du bassin et à bâtir des filières régionales sécurisées, utiles à notre économie et à nos habitants. »

Axes à porter : CARICOM · bassin amazonien · coopération économique · filières · reconnaissance technique.

Collectivité Territoriale de Guyane

CONSTRUIRE MIEUX, POUR LA GUYANE

La Guyane ne demande pas moins d'exigence.
Elle propose une méthode pour construire mieux.

Adapter les référentiels	Sécuriser les matériaux	Valoriser les filières	Ouvrir le bassin régional

La Guyane porte une ambition : des solutions de construction plus sûres, plus adaptées et plus accessibles.

kalthoum.benmbarek@ctguyane.fr / 0694.94.42.67

Merci de votre attention